

# LA FIN D'UN LONG SILENCE DE 25 ANS

Nathalie Simard livre un témoignage bouleversant

Sara Champagne  
MONTREAL

La Tribune  
27 mai 05

L'idole des enfants de toute une génération a levé le voile avec courage, hier soir, sur une enfance volée, violée, où il n'y avait pas de place pour les rêves de petite fille peuplés de fées des étoiles et de peluches roses. Elle a parlé de honte, de peur et enfin de délivrance.

Avec des trémolos dans la voix en début d'entrevue, l'ex-chanteuse et animatrice a vite repris le contrôle et répondu avec tact aux questions crues de l'animateur Paul Arcand. «Après 25 ans de silence, ça fait du bien de partager ce que j'ai vécu», a-t-elle lancé au début de l'entretien.

«Je n'en pouvais plus. Plus ma vie avançait et plus c'était un cul-de-sac», explique Nathalie Simard au sujet de sa décision de dénoncer Guy Cloutier.

De l'âge de 11 ans jusqu'à sa majorité, son impresario, «comme un père» pour elle, en qui elle vouait une confiance aveugle, a abusé sexuellement d'elle dans la voiture, à l'hôtel, à son appartement de l'Île-des-Sœurs, à son chalet de Sainte-Adèle, en voyage au Mexique et même en tournée. «Une, deux, même trois fois par semaine», avoue-t-elle.

«Il disait qu'il allait tout m'apprendre sur la sexualité.»

«Il était votre prof?», a demandé Arcand.

«Oui.»

Nathalie Simard confie que si elle a attendu toutes ces années avant de dénoncer Cloutier à la police, c'est qu'elle avait peur des répercussions. «Il me disait que ma carrière serait finie, celle de mon frère aussi, que ma famille serait à la rue et lui en prison. Il disait qu'il ne pourrait plus me protéger derrière les barreaux.»

La femme aujourd'hui âgée de 35 ans affirme que personne dans son entourage, pas même dans sa famille, ne se doutait des abus physiques et psychologiques dont elle était victime. Au sujet de sa mère, elle explique que Guy Cloutier avait instauré une relation de confiance, qu'il savait comment manipuler les gens.

«Ma mère ne le savait pas. C'est une sainte ma mère, trop bonne, qui fait confiance trop facilement. Je ne lui en veux pas.»



Imacom, Jessica Garneau  
Victime d'une agression sexuelle à l'âge de 10 ans, Danielle Chabot, intervenante au Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de l'Estrie, a suivi avec beaucoup d'intérêt hier soir l'entrevue de Nathalie Simard avec Paul Arcand. Selon elle, l'essentiel du message de l'ex-chanteuse réside dans la vérité qui est enfin sortie. «Vivre dans la vérité est un grand bienfait», dit-elle. UN TEXTE À LIRE EN PAGE A2.

L'ex-chanteuse parle du contrôle un problème de poids à l'âge prépubère. 120 livres», s'insurge-t-elle. Elle rappelle qu'elle exerçait l'impresario sur elle, raconte «J'avais le visage rond, mais c'était normal, j'étais en transformation. Je pesais Voir La fin d'un long silence en A2

# 200 manifestants réunis ...sous l'oeil des caméras

David Bombardier  
SHERBROOKE

Plus de 200 personnes ont tourné le dos à l'hôtel de ville, hier midi, pour protester contre l'abandon du projet d'enregistrement des images filmées par les caméras de surveillance au centre-ville. Ironiquement, l'une de ces caméras pointait directement sur ces manifestants pacifiques issus de toutes les couches de la société.

Sur le coup de midi trente, les participants ont formé comme prévu un énorme «bouquet de fleurs» vivant dans le carré Strathcona, en face de l'hôtel de ville. Pierre-Hugues Boisvenu remettra la photo de ce bouquet au maire Jean Perrault lundi soir lors de la séance du conseil municipal. Le père de Julie Boisvenu, cette jeune femme enlevée, séquestrée puis assassinée en juin 2002 à la suite d'une soirée au centre-ville, a invité tous les manifestants à l'accompagner pour l'occasion.

«Quand on prend une décision si importante sur la sécurité, on ne la prend pas derrière des portes closes; on la prend avec les citoyens», a-t-il dénoncé alors qu'il s'adressait à la foule. Selon lui, l'abandon du projet-pilote d'enregistrement continu des caméras de surveillance - une décision prise par le comité de sécurité publique sans consultation auprès de la population - est «inadmissible».

«C'est comme si Julie, notre fille, n'avait jamais été assassinée», a-t-il ajouté, quelques secondes avant la prise de la photo en souvenir de Julie et de toutes les personnes victimes d'agressions.

L'organisateur du rassemblement, Daniel Coulombe, était visiblement fier de son coup. «L'objectif, a-t-il indiqué, c'était d'être représentatif de toutes les couches de la société et c'est ce qu'on a réussi. Plus d'une vingtaine d'organisations sont représentées, dont plusieurs qui défendent les femmes victimes de violence.»

La porte-parole du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), Josée Ancil, en avait long à dire sur la décision du conseil municipal. «Les élus ont des comptes à nous rendre, a-t-elle rap-

pelé. Nous sommes partenaires dans ce projet de prévention au centre-ville. En trois ans, nous avons investi près de 15 000 \$ là-dedans, mais nous n'avons même pas pu consulter le bilan du projet-pilote de l'an dernier et c'est dans les médias que nous avons appris que le projet n'allait pas être reconduit...»

Parmi les participants, on retrouvait également quelque 75 adolescentes du collège Mont-Notre-Dame, où

enseigne l'organisateur du rassemblement. «C'est important d'être ici parce que c'est une très bonne cause», a mentionné une élève de première secondaire, Karine W. Lavallée. Sa comparse Kelly-Ann Neeley a ajouté: «Ça pourrait nous arriver à nous, alors il faut faire bouger les choses.»

«La sécurité, c'est primordial pour tout le monde, autant pour nos enfants que pour nous», a pour sa part

souligné une Sherbrookeoise à la retraite, Monique Perreault.

## Des absents

Même si les policiers de Sherbrooke appuient Pierre-Hugues Boisvenu dans sa croisade pour que la Ville revienne sur sa décision, aucun agent n'a pris part à la manifestation. Seuls quelques policiers du Service de police de Sherbrooke ont surveillé de loin les participants.

Aucun conseiller municipal n'a par ailleurs été vu sur les lieux. «Ça aurait été le moment idéal pour eux de se rebrancher sur la population», a affirmé Pierre-Hugues Boisvenu.

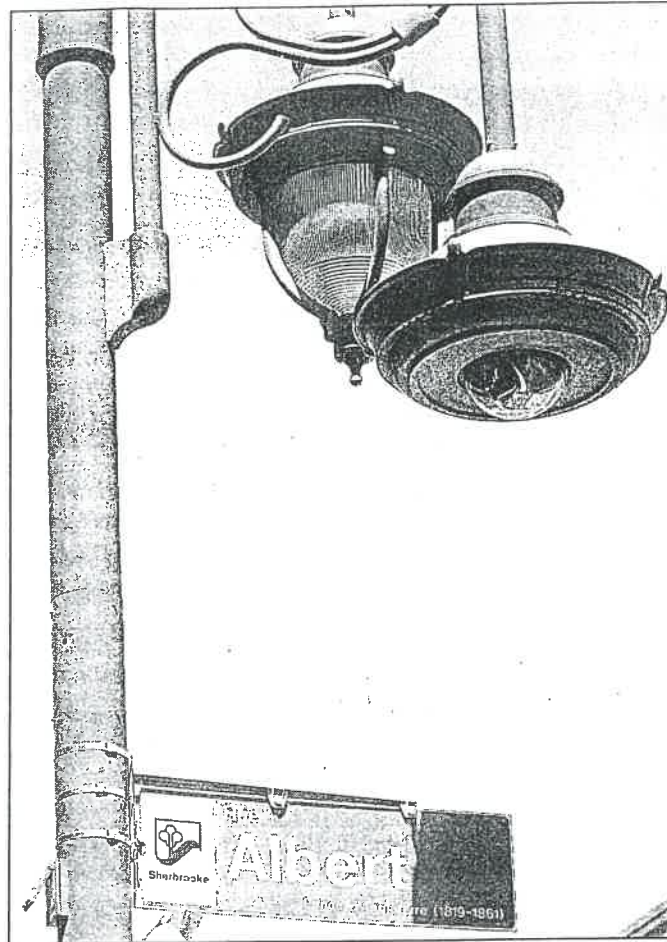
Ce dernier ne comprend pas pourquoi les conseillères Mariette Fugère et Diane Delisle ne se sont pas présentées: «Elles ont pourtant dit publiquement qu'elles veulent rouvrir le dossier, mais elles ne sont pas là. Il y a une contradiction entre la parole et le geste. Je trouve ça timide de leur part.»

## La Ville se défend

Pour justifier sa position, la Ville a fait savoir dans un communiqué que le visionnement des images captées par les caméras de surveillance, l'été dernier, n'a pas permis de démontrer «un problème de criminalité suffisamment documenté pour faire autoriser un enregistrement en continu» par la Commission d'accès à l'information.

L'été dernier, près de 300 heures de surveillance ont été effectuées sur les 16 caméras simultanément. Vingt-trois situations ont été transmises aux préposés du 9-1-1, dont huit ont mené à une intervention policière qui s'est soldée par un résultat (émission d'un constat, arrestation, assistance à une personne ou rapport de police). Par ailleurs, ce projet-pilote a permis de constater une bonne présence policière au centre-ville, juge la Ville dans son communiqué.

Le Service de police de Sherbrooke complètera l'analyse approfondie de la criminalité au centre-ville de Sherbrooke au cours de l'été 2005, poursuit-on dans ce communiqué. Cette analyse permettra au SPS d'ajuster ses méthodes d'intervention au centre-ville tout en permettant de consolider l'information nécessaire pour la justification de la présence des caméras.



Imacom, Vincent Cotnoir

Ironiquement, l'une des caméras installées au centre-ville de Sherbrooke pointait directement sur les manifestants rassemblés devant l'hôtel de ville.

La Ville ajoute que les écrans de surveillance diffusant les images en permanence des diverses caméras sont installés au Centre d'appel 9-1-1. Les préposés effectuent une «surveillance générale» de ces écrans. Ils avisent les policiers déclenchent un enregistrement lorsqu'ils constatent qu'un crime est sur le point en train de se commettre.

Cet été, une dizaine d'agents du S. patrouilleront prioritairement au centre-ville de 19 h 30 à 4 h 30.



A2

# «Vivre dans la vérité est un grand bienfait»

Une intervenante du CALACS salue le courage de Nathalie Simard



**Vicky Goyette**

vicky.goyette@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

**D**anielle Chabot avait beaucoup à dire avant, pendant et après le témoignage de Nathalie Simard hier en soirée.

Elle a été une victime d'agression sexuelle à 10 ans. L'élément déclencheur à vouloir s'en sortir a justement été sa petite fille, elle aussi.

Mais Mme Chabot avait beaucoup à dire, car elle est maintenant devenue elle-même intervenante au Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de l'Estrie.

Selon elle, l'essentiel du message de l'ex-chanteuse hier résidait dans la vérité qui est enfin sortie: «Vivre dans la vérité est un des grands bienfaits. Il est nécessaire de retrouver la dignité, le courage, l'espérance, et de retrouver l'histoire qui t'appartient, ce que tu as réellement vécu», souligne-t-elle.

Mme Chabot remarque que Nathalie Simard a bien fait comprendre le contexte de Nathalie Simard et des victimes. «L'emprise et le pouvoir de l'agresseur était si grands. Qui va te croire

alors que l'homme a tellement de pouvoir non seulement dans la famille, mais également dans toute la société québécoise. Guy Cloutier avait comme une aura.»

Mais elle comprenait bien que l'entourage n'ait pas remarqué ce qui se tramait: «On n'imagine jamais le pire. On pensait peut-être qu'elle était exténuée à cause du travail. Il se peut donc très bien que les gens n'aient pas remarqué.»

## Peur, honte et culpabilité

L'intervenante du CALACS tenait aussi à mettre en lumière que, pour une femme, la peur est un frein important à briser le silence: la peur de ne pas être crue, la peur pour sa propre survie, la peur pour l'équilibre de la famille, la peur d'être la cause d'un drame, etc.

Dans le cas de Nathalie, il y avait en plus la peur «pour sa carrière et pour la carrière de son frère. C'est énorme pour une petite fille de prendre un poids comme ça», de constater Mme Chabot. Et la honte aussi, lorsqu'on pense que c'est sa propre faute si de tels événements arrivent ou que l'on n'arrive pas à les empêcher.

La culpabilité est aussi une entrave: «Dès le premier événement, Nathalie se sentait déjà coupable, déjà incriminée. Son corps était l'arme du crime pour elle», insiste l'intervenante.

Beaucoup de gens ne comprennent pas le contexte dans lequel les victimes comme Natha-

lie Simard ont vécu. Plusieurs ont énormément de préjugés sur la façon dont les femmes réagissent ou ne réagissent pas, alors que l'état de choc ou la situation de pouvoir ne permet pas d'agir rationnellement.

Les victimes utilisent leurs propres ressources, celles qu'elles réussissent à trouver. À ce sujet, Mme Chabot n'est pas surprise que la jeune fille qu'elle était soit tombée amoureuse de l'agresseur vu la situation anormale; comme Guy Cloutier avait déjà tout d'elle, la situation la plus simple était de devenir son amoureuse...

Mais Danielle Chabot s'est aussi fait rassurante au sujet de la difficulté à vivre avec les hommes après une d'agression: «Ce n'est pas la vie, les femmes peuvent vraiment reprendre le pouvoir sur leur vie et sur leurs relations par le fait même.»

Mme Chabot a bien remarqué la fierté qu'une Nathalie Simard ressent, comparativement toute la honte d'avant. «Elle est un très bel exemple d'une femme qui a vécu tout le processus un bel exemple de courage», reconnaît-elle.

Comme Nathalie en fin d'entrevue, elle rappelle qu'il ne faut pas hésiter à briser le silence. «Il faut le faire le plus vite possible c'est certain mais ce n'est pas grave si ça a pris du temps. On a le droit d'être heureuses!», conclut-elle.

Les ressources sont là: les proches, les psychologues, les policiers, les intervenants, CALACS. L'important, c'est d'en parler!  
CALACS Estrie: (819) 563-9999

La Tribune 27 mai 2005



Mario  
**GOUPIL**

## Pour l'amour d'une princesse

**C'**est la chronique que j'aime le moins écrire. Celle qui raconte la détresse et la misère humaine. Celle qui me fait mal. Celle qui vous sollicite.

Ça commence toujours de la même façon. Cette fois, c'est Brigitte Bernier qui est à l'autre bout du fil. Monoparentale et vivant de l'aide sociale, comme c'est habituellement le cas: «J'ai besoin d'aide. Quelqu'un m'a dit de vous appeler...». Toujours la même chanson, à quelques couplets près.

J'écoute d'abord. Si je sens l'urgence réelle et que je crois qu'il est possible de faire quelque chose pour aider, je rends visite pour constater le sérieux de la situation. Ce que j'ai fait cette fois-ci encore.



**Brigitte Bernier**

«Il y a deux mois que je n'ai pas pu payer mon loyer et je dois comparaître devant la Régie du logement vendredi. Je crains d'être expulsée d'ici. Il y a des semaines que je cherche un nouveau logement partout dans le quartier, mais on ne veut pas me louer parce que mon nom n'est plus bon. Je dois de l'argent partout, sauf à l'Hydro. Je n'ai plus ni téléphone, ni câble. J'ai bien peur de me retrouver à la rue vendredi avec ma fille de trois ans et 11 mois...», me raconte Brigitte Bernier.

La femme de 30 ans pleure. Ce n'est pas une comédienne, à moins d'en être une excellente.

«Je ne peux pas travailler parce que je suis malade. Je dois prendre beaucoup de pilules. Je reçois un chèque de 656 \$ de l'aide sociale à chaque mois et mon appartement me coûte 430 \$ par mois, plus le chauffage. Je ne peux pas arriver. Aidez-moi à trouver un autre loyer SVP...»

Je veux bien, mais tout le monde sait qu'il n'y a pas assez de logements pour tous les gens qui en cherchent à Sherbrooke. Vous, au moins, vous avez la chance d'en avoir un, Mme Bernier. Et il est très bien votre logis. Modeste, mais bien tenu. Vaudrait peut-être mieux essayer de le conserver. Si vous pouviez trouver l'argent pour acquitter les deux derniers mois de loyer, ça pourrait arranger les choses devant la Régie du logement.

«Peut-être, mais je dois déjà de l'argent à tout le monde dans mon entourage. J'ai déjà aidé et payé pour des 'ex' qui m'ont mis encore plus dans le trouble. Personne ne veut plus m'aider...», répond-elle.

Brigitte Bernier m'a téléphoné depuis le logement de son père, qui vit aussi de l'aide sociale. Il ne lui a rien chargé pour placer cet appel, me lance-t-elle.

J'espère bien...

«Comme je n'ai ni laveuse, ni sècheuse dans mon appartement, il me demande cependant 20 \$ par mois pour faire mon lavage chez lui...», renchérit-elle.

La jeune femme a grandi dans des familles d'accueil. Elle a aussi été agressée sexuellement dans son enfance. Elle avait 8 ans à l'époque et il n'y a que trois ans qu'elle est capable d'en parler, dit-elle, grâce à l'aide qu'elle a reçue du CALACS.

La vie n'a jamais gâté Brigitte Bernier. Elle lui a même rarement souri. «Une fois, précise-t-elle: le jour où ma fille est née...»

Marie-Andrée ne connaît pas son papa. Brigitte ne reçoit aucune pension alimentaire, même si elle est convaincue de savoir qui est le père de son enfant. «Mais sa famille a payé 1000 \$ pour un test de paternité afin de démontrer que ce n'est pas lui le père. On devrait avoir les résultats des tests dans quelques jours», explique-t-elle.

Si ce n'est pas lui, alors ce sera cet autre copain qui a également les yeux bleus comme ceux de sa fille, et qui complète actuellement une peine de cinq ans pour fraude dans une prison de Trois-Rivières. Il devrait obtenir sa libération en juillet. «On s'écrit régulièrement...», avoue Brigitte.

La jeune femme a besoin d'amour. De beaucoup d'amour. En a-t-elle vraiment déjà reçu?

«Ma fille m'aime et j'aime ma fille...», répond-elle à cette question.

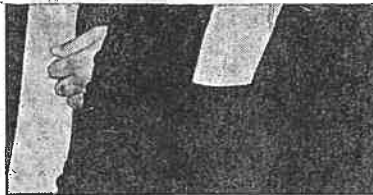
Cela n'a pas empêché la DPJ de venir frapper à sa porte en début de semaine. On voulait s'assurer que Marie-Andrée ne manquait de rien, aurait-on expliqué à la mère. Brigitte, qui est suivie par un psychologue, ne dort plus. S'il fallait qu'on lui enlève sa fille à la suite d'une dénonciation, on lui enlèverait sa raison de vivre.

«Ma fille ne manque de rien. Je cours partout pour qu'elle ne manque de rien: La Grande Table, Moisson-Estrie, Le Bon Samaritain, etc. Je les fais tous. Une fois par mois, la Villa Marie-Claire me donne aussi 15 nouveaux vêtements pour ma fille qui grandit rapidement. Je suis une bonne mère. Je m'occupe bien de ma princesse», plaide-t-elle en larmes.

C'est pour l'amour de cette princesse que Brigitte Bernier vous a raconté sa vie. Si vous souhaitez les aider, vous savez où me trouver. Je me chargerai de vous mettre en communication avec elle.

[mgoupil@latribune.qc.ca](mailto:mgoupil@latribune.qc.ca)

A2



**Nathalie Simard a accordé hier une entrevue exclusive à Paul Arcand, à TVA. L'entrevue sera diffusée ce soir.**

pe de la poursuite au civil de la jeune femme, qui a embauché le cabinet Fasken Martineau. Nathalie Simard, répond M. Labrie.

Selon lui, Nathalie Simard veut d'abord plancher sur la création de sa fondation pour les victimes de pédophilie. Le cachet de TVA serait d'ailleurs versé à cette fondation, selon le réseau de télévision de Québec. «Ces jours-ci sont pas mal rock and roll pour Nathalie Simard, dit M. Labrie. Après, elle va prendre le temps et définir ce qu'elle entend faire» (La Presse)

# Nathalie Simard devait secouer le «joug»

**Vicky Goyette**  
SHERBROOKE

**E**n brisant le silence cette semaine, Nathalie Simard est passée à une autre étape du cheminement que doit parcourir une victime d'agression à caractère sexuel pour s'en sortir.

C'est ce que constate Josée Ancil, intervenante et responsable de la prévention et de la sensibilisation du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de Sherbrooke.

Mme Ancil voit aussi une autre étape du processus lorsque Nathalie Simard parle de lancer la Fondation Nathalie Simard qui viendra en aide aux victimes de pédophilie: «C'est une continuité vers la collectivité. Une victime sort réellement du joug de la situation lorsqu'elle prend une part active dans la société.»

La sortie de Nathalie Simard dans les médias aura aussi comme conséquences d'aider d'autres victimes, la chanteuse devenant ainsi un modèle pour d'autres femmes. D'ailleurs, lors de l'arrestation et de la comparution de Guy Cloutier, les appels ont doublé au CALACS de Sherbrooke.

Mme Ancil affirme que l'obligation de garder le secret est très néfaste: «Ce qui est le plus dommageable dans une situation d'agression, ce sont les gestes bien sûr, mais également le fait de devoir garder le secret, qui ne sert qu'à l'agresseur. Nathalie portait son secret et elle devait le faire sortir.»

Ainsi, il était nécessaire pour Nathalie Simard, selon Mme Ancil, non pas de simplement briser le silence, mais de sortir au grand public, vu sa situation de chanteuse et de vedette. Elle devait se rendre plus loin que l'étape judiciaire.

Au sujet de la vie mouvementée qu'a vécue Nathalie Simard, Mme Ancil a son opinion: «C'est réellement en lien avec les agressions. Les vies tumultueu-

ses des victimes sont les conséquences de leur incapacité d'exprimer leurs besoins de mettre leurs limites et de faire des choix.»

Avec ce que Nathalie Simard a vécu, les gens réalisent que la victime, l'agresseur, cela peut être n'importe qui et que les agressions peuvent arriver n'importe quand. «Cette histoire brise le mirage rétablit les faits», constate l'intervenante.

## Un cheminement nécessaire

Au CALACS, un processus est proposé à une femme qui désire s'en sortir.

Une victime d'agression à caractère sexuel «vit un grand repli causé par la absence d'estime de soi. La honte est très grande. La femme se sent comme une victime. Ainsi, le but du processus est de permettre à la femme de vivre une reprise de pouvoir, de se réapproprier ses forces et son potentiel qu'elle avait perdus», mentionne Mme Ancil.

Le CALACS commence par accueillir la personne et lui fait rencontrer un seule intervenante en toute confidentialité. À travers le cheminement, la femme peut décider de porter plainte ou non et de confronter son agresseur ou non. Le passage par le système judiciaire, ce peut être une étape très émouvante, n'est pas nécessaire et n'est pas non plus le choix dans certains cas.

Après quelques rencontres avec l'intervenante, «on amène tranquillement la victime vers un petit groupe. C'est bien d'avoir brisé le secret, mais ça reste toujours jours entre deux personnes.»

Finalement, la dernière étape pour une femme, après avoir vécu plus ou moins l'isolement à la suite des agressions, est de réintégrer complètement la société en participant à divers comités à l'intérieur ou à l'extérieur du CALACS.

Pour joindre le CALACS de Sherbrooke: (819) 563-9999 ou calacsstric@videotron.ca.

# Les femmes brisent le silence



Geneviève Simard-Iozzi  
genievsimard-ozzi@shbrooke-qc.ca  
SHERBROOKE

Un jour où Nathalie Simard a brisé le silence, elle a aussi permis à des dizaines de femmes de trouver le courage de raconter. Raconter cette histoire qu'elles ont gardée enfouie en elles trop longtemps. Raconter et se faire entendre au sérieux.

Dans la seule journée de vendredi, le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de Sherbrooke a reçu des demandes de service de sept femmes qui, toutes insérées par la sortie publique de Nathalie Simard, ont décidé de foncer.  
«Habituellement, quand nous avons

trois femmes par semaine, c'est une bonne semaine. Alors sept dans la même journée, c'est phénoménal», assure Josée Ancitil, porte-parole au CALACS de Sherbrooke.

Celle-ci affirme de plus que si les appels se sont fait plus rares cette fin de semaine, c'est sûrement parce que la plupart des gens ignorent que le CALACS offre ses services 24 heures par jour, 7 jours sur 7.

Les CALACS de partout en province ont ainsi eu droit à une véritable explosion de demande depuis mercredi dernier. Déjà, avec le procès de Hugo Bernier, la sortie publique des sœurs Hilton et le procès de Guy Cloutier, une hausse considérable de demandes avait été enregistrée au CALACS de Sherbrooke.

«Nous avons ainsi mis en place un centre de jour où les femmes peuvent se parler entre elles», explique Josée Ancitil. Certaines femmes qui sont prêtes



Josée Ancitil

à collectiviser peuvent aider celles qui entament le processus à s'enligner sur le travail à faire. C'est un processus de femme à femme. Il n'est pas question de reproduire une relation dominé-dominant.»

Les hommes aussi sont plus nombreux à utiliser le service d'écoute téléphonique, mais le CALACS ne peut pas aller plus loin avec eux. «Nous ne voulons pas que les femmes se sentent menacées par la présence d'homme, nous les référons donc vers d'autres ressources ou vers des psychologues.»

## Un télescope

Pour Josée Ancitil, les agressions sexuelles ne sont pas un problème individuel, mais bien un problème de société, ce qui se reflète très bien dans le cas de Nathalie Simard.

«C'est comme si nous avions un

immense télescope sur les agressions sexuelles dans l'ensemble. Ce que nous voyons présentement à grande ampleur se répète normalement dans la sphère privée. Nous voyons l'impact pour la famille de la victime, mais aussi pour la famille de l'agresseur. Je ne voudrais pas m'appeler Véronique Cloutier en moment.»

Josée Ancitil sent que la population comprend de mieux en mieux que briser le silence est loin d'être évident. «Il faut que nous n'avons pas de nom dans l'air faire Cloutier, les gens se disaient ça ne se pouvait pas que ce soit Nathalie Simard, que c'était une arnaque. C'est souvent là la réception qu'ont les victimes lorsqu'elles s'ouvrent. La première écoute est vraiment primordiale "7 pas sérieux!", ce n'est pas la réponse donner.»

Il est possible de rejoindre le CALACS de Sherbrooke en composant 563-9999.

# Le CALACS souligne les bons coups



**François Gougeon**  
francois.gougeon@la Tribune.qc.ca  
**SHERBROOKE**

*contre la violence faite aux femmes.*

C'est une innovation du CALACS, dans le cadre de cet événement annuel, de souligner les bons coups de citoyens en regard de la sensibilisation, de la prévention et de l'éducation pour contraindre la violence face aux femmes.

## Trois étudiantes

Pour le *Prix jeunesse*, on retrouve trois étudiantes de 5e secondaire au Collège Mont Notre-Dame et leur professeur, pour la réalisation d'une fresque dénonçant le commerce du corps de la femme et les injustices par la voie des arts: Kym Fortin, Nathalie Séguin, Catherine Lavioie-Landry et l'enseignant Daniel Coulombe. Le *Prix population* a été accordé à Chantal Lepage, dont l'école d'auto-défense Omamio karaté permet aux femmes de développer confiance et pouvoir d'agir

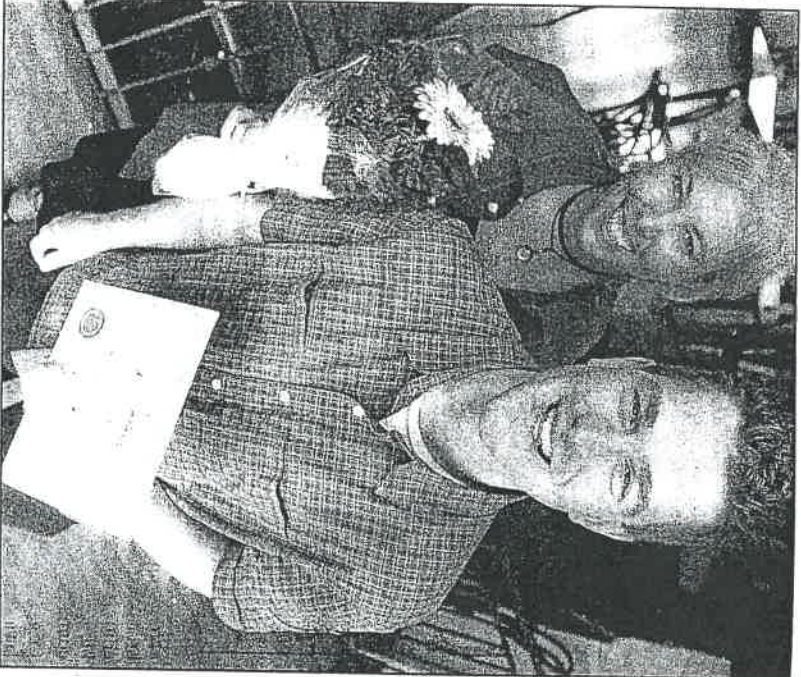
en cas de situation d'agression.

«Comme journaliste, je considère qu'on a pas juste un rôle de rapporter la nouvelle mais de contribuer à sensibiliser la population en matière d'agressions sexuelles et de violence face aux femmes. Un triste événement comme l'affaire Julie Boisvenu, qui aurait aussi bien pu survenir à ma blonde ou à toute autre femme, ça interpelle. Je considère pas que ma contribution a tout révolutionné mais c'est un petit pas de plus pour espérer faire changer les choses. Plus il y en aura des petits pas de même et mieux ce sera», a confié René-Charles Quirion, dont la mention portait plus spécifiquement sur ses papiers dans les événements reliés à Nathalie Simard et en regard de la *Semaine de prévention estivale 2005*.

## La jeunesse

Le CALACS, par le biais de la sensibilisation, Josée Ancill et une autre intervenante, Véronique Vigneault, a particulièrement traité hier du thème de la jeunesse. «La génération des 8 à 16 ans est devenue la cible d'un marché plaçant les jeunes filles dans une situation de dépendance et d'effacement tandis que nos garçons se voient proposer des modèles masculins de contrôle et d'invulnérabilité», a notamment déploré Mme Ancill.

C'est dans cet esprit que l'organisme a instauré le projet *Prévenir et réagir ensemble*, qui mettra à contribution les élèves de la région. Un des partenaires de l'initiative, Claude Quirion, directeur de l'école *La Montée*, a signalé que les changements de mentalité passeront par un éveil de la situation, la promotion de l'égalité et du respect entre les jeunes et le développement de la capacité de chacun à entrer en relation avec les autres et ce, pas seulement au niveau physique. Également, il s'est engagé à ce que cela fasse l'objet d'une préoccupation à l'année longue.



Dans le cadre de la Journée d'action contre la violence faite aux femmes, le CALACS de l'Estrie a honoré différentes personnes, dont René-Charles Quirion, journaliste à La Tribune, qui pose en compagnie de Josée Ancill, du CALACS.

Inscop, Jessica Gagné

La Tribune

17 septembre 2005



# En sécurité dans votre ville?

1<sup>er</sup> Octobre 05



## L'équipe de RDI a posé la question lors de son passage à l'hôtel de ville



Mélanie Noël

mélanie.noel@tribune.qc.ca  
SHERBROOKE

**E**n vue des élections municipales du 6 novembre prochain, l'émission *La part des choses* prépare une série de cinq forums. L'objectif de ces émissions diffusées sur les ondes de RDI est de préparer les citoyens à faire un choix éclairé lors des prochaines élections municipales. On veut leur fournir des pistes de réflexion afin qu'ils posent les meilleures questions à leurs candidats. Les sujets ont donc été choisis en fonction des enjeux électoraux.

C'est dans ce cadre que l'équipe de RDI s'est installée, hier soir, dans les locaux de la mairie de Sherbrooke pour nous poser la question suivante: Vous sentez-vous en sécurité dans votre ville? Aucun élu n'était invité à ce forum animé par Bernard Drainville avec l'aide de Réjean Blais, chef d'antenne de Radio-Canada Estrie. La place était laissée aux citoyens.

Au cours de l'émission, on a beaucoup parlé de la perception des gens face à leur sécurité en comparaison avec les dangers réels auxquels ils sont confrontés. «À cause des attentats terroristes internationaux et de leur médiatisation, les gens se sentent de plus en plus concernés et de plus en plus craintifs par rapport à leur sécurité et celle de leur famille alors que, dans les faits, le danger réel dans la région n'a pas nécessairement augmenté», soulevait l'invité André Larocque, directeur de l'information à *La Tribune*. «En fait, le taux de criminalité a diminué au cours des dix dernières années au Québec», rênchérissait l'invité Gilles Frigon, de l'association des directeurs de police du Québec.

Pendant les 90 minutes d'enregistrement, il a aussi été question de l'équilibre entre les droits de la personne et le niveau de sécurité désiré par les citoyens, notamment dans le dossier des caméras de surveillance dans les lieux publics. Les points de vue de divers organismes ont été entendus, entre autres ceux qui parlaient au nom des femmes, des personnes âgées, des commerçants du centre-ville, des jeunes de la rue, des familles des victimes et aussi du service de la police de Sherbrooke.

L'animateur Bernard Drainville était très satisfait du déroulement de cette première émission. «J'ai trouvé que les interventions des citoyens étaient très pertinentes et variées. On sentait que les gens avaient des opinions réfléchies. Ils ont fait honneur à la Ville de Sherbrooke. Le défi était de faire un lien entre la situation à Sherbrooke et celle en vigueur dans le reste des régions québécoises et je crois qu'on a réussi. Le point de vue des Sherbrookoïses a enrichi le débat public provincial.»

Au cours des prochaines semaines, l'équipe de RDI s'arrêtera à Saguenay, Trois-Rivières, Montréal et Québec pour poser respectivement les questions suivantes: Vos taxes, en avez-vous pour votre argent? Est-ce que vos déchets vous empoisonnent la vie? Est-ce que la qualité de vie de votre ville se détériore? et finalement, Faites-vous «trop» confiance à vos élus?

**SORTIE DU LIVRE SUR NATHALIE SIMARD**

# Les dénonciations pour viol en hausse

ALAIN BÉRUBÉ

**L'affaire Nathalie Simard a eu au moins un effet positif : hausser le nombre de plaintes pour agressions sexuelles en région.**

René Dubreuil, relationniste pour le Service de police de Sherbrooke (SPS), confirme le phénomène.

« Depuis juin, on reçoit davantage d'appels. On a déjà ouvert 97 dossiers de janvier à octobre dernier, contre 107 pour l'année 2004. Bien qu'un certain pourcentage d'entre eux sont non fondés, c'est quand même significatif », indique-t-il.

Louis-Philippe Ruel, porte-parole pour la Shreté du Québec en Estrie, note également une légère augmentation. « Sans parler d'un boom très important, on a quand même reçu 128 dénonciations depuis janvier, alors que ce total était de 110 pour l'ensemble de l'année 2004. Seulement une faible partie de ces dossiers sont non fondés », indique-t-il.

## Remonter le temps

Dans les deux corps de police, on remarque que plusieurs appels portent sur des agressions sexuelles datant parfois de plusieurs années.

« Le livre sur Nathalie Simard a certainement aidé à ressortir de vieilles histoires des garde-robes. On se souvient des récents cas de deux curés sherbrookois, arrêtés pour pédophilie. Les gens hésitent de moins en moins à contacter les policiers », affirme M. Dubreuil.

Ce dernier signale cependant que certaines jeunes femmes profitent de cette vague pour se venger d'autres personnes.

« Nous sommes heureusement très vigilants et lorsque l'histoire n'est pas vraie, on s'en aperçoit très rapidement », mentionne le porte-parole du SPS.

## Un impact positif sur le grand public

ALAIN BÉRUBÉ

### Un grand intérêt

Le CAVAC (Centre d'aide aux victimes d'actes criminels) constate également un vent de changement.

« Je n'ai pas de statistiques concrètes, mais c'est évident que les discussions concernant les agressions sexuelles prennent de l'importance. Par ailleurs, nous constatons avec surprise que de plus en plus d'hommes abusés sexuellement ont décidé de rompre le silence », signale la directrice Nicole Larroche.

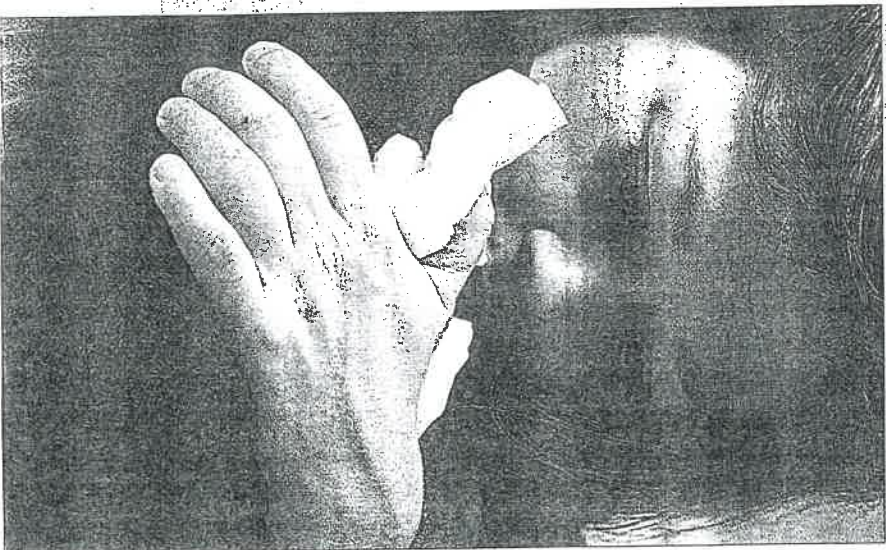
Cette dernière indique que le CAVAC a comme mission d'aider les gens à surmonter les conséquences physiques, sociales et psychologiques entourant un acte criminel. L'organisme se veut donc un outil précieux pour les victimes de viol.

« Nous avons une solide équipe, à l'écoute des gens. Et comme Nathalie Simard a fait preuve de dignité dans ses

**La sortie du controversé livre « Briser le silence », de Michel Vastel, soulève les passions. Les organismes s'occupant des victimes d'agressions sexuelles ne s'en plaignent pas, intensifiant leurs efforts afin de bien les supporter.**

Josée Anctil, responsable de la prévention et de la sensibilisation pour le CALACS Estrie (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel), mentionne toutefois que la hausse des appels remonte à quelques mois déjà.

« Dès que le procès de Guy Cloutier a fait l'objet des nouvelles, on a senti une différence. Amplement, on ouvrait un



Trois pour la même période de temps », dit-elle. Mme Anctil souligne que des victimes de tous les âges contactent le CALACS afin de bénéficier de ses services et d'y trouver du réconfort.

« C'est parfois bien lourd à porter et dans certains cas, les agressions remontent à très longtemps. Depuis que Nathalie Simard a dénoncé son gérant, Guy Cloutier, pour tous ses abus le grand public semble prendre cette problématique encore plus au sérieux. Et non seulement on en parle davantage, mais on en parle mieux », allègue-t-elle.

# La justice trop lente Selon des victimes

BERTRAND GOSSELIN

**Des victimes d'agressions sexuelles affirment que l'administration de la justice souffre de lenteur.**

Lundi matin, à la salle no. 3 du Palais de justice de Sherbrooke, quelques personnes attendaient impatientement de connaître ce qui allait se produire dans le dossier de l'abbé Daniel Pichette, un prêtre du diocèse de Sherbrooke faisant face à 24 chefs d'accusations d'attentat à la pudeur et d'agressions sexuelles.

Parmi ces gens, on retrouvait trois de ses présumées victimes. C'était la 10<sup>ème</sup> fois que ces dossiers étaient inscrits aux rôles. La première comparution de l'abbé Pichette remonte à la mi-décembre 2004.

Ces trois personnes ont mis plus de 20 ans avant de se libérer de leur cauchemar et voilà que, selon leur appréciation, on tarde, on tarde, on étire les procédures. Non pas à la décharge de l'accusé, mais à celle du ministère public. Me Stéphanie Landry a expliqué d'abord qu'il y avait eu substitution d'avocats. Puis, il y a eu une sorte de cheminement en vue d'un règlement, mais les démarches ont avorté. Il y aura donc une enquête préliminaire.

Les dossiers du prêtre de 79 ans reviennent au rôle ce lundi 21 novembre, alors qu'on choisira des dates pour plus de deux jours d'enquête préliminaire.

Par ailleurs, dans une autre cause, celle de l'abbé Richard Bouffard, on en est à la 3<sup>ème</sup> remise. Le prêtre, âgé de 57 ans, est accusé de six chefs pour attentat à la pudeur. Sa cause a été reportée au 5 décembre prochain, alors que les avocats Patrick Fréchette (en défense) et Stéphanie Landry (en poursuite) pourraient en venir à un règlement. Dans ce cas-là, les présumées victimes n'étaient pas présentes, mais on comptait plusieurs des connaissances, du religieux et des paroissiens dans la salle.

débats enrichissants », confie Mme Larocque. L'engouement autour du livre de Michel Vastel est plus que palpable selon Christine Tremblay, adjointe aux communications à la Bibliothèque GGC.

« En un peu plus d'une journée, nous avons vendu environ 200 exemplaires de *Briser le silence*. Et la liste des réservations comprenait une centaine de noms. C'est un phénomène fort important qui rejoint une très large clientèle », soutient-elle.

Photo PHOTO.COM

Avec la saga Nathalie Simard, les victimes d'agressions sexuelles ont moins peur de dénoncer leur agresseur.



**Institut La Griffe**  
Steve  
coiffeur styliste  
Tél. : (819) 569-3658  
avec qui sans rendez-vous

2119, boul. Bertrand-Fabi, Sherbrooke



**Clinique Woodward**  
**(819) 565-1441**, poste 28  
685, rue Woodward, Sherbrooke

## La dépression

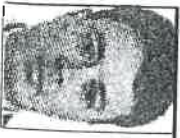
La dépression est une maladie qui touche environ une personne sur cinq au cours de sa vie. Elle se caractérise entre autres, par une humeur triste, une perte d'intérêt ou de plaisir, une baisse d'appétit, des problèmes de sommeil, de la fatigue et des idées noires.

La Clinique Woodward fait actuellement une étude sur le traitement de la dépression avec un médicament en investigation qui est comparé avec un médicament déjà disponible sur le marché.

Ce projet s'adresse aux personnes de 18 ans et plus.

Si vous désirez vous inscrire ou pour plus de détails, veuillez communiquer avec Dr Marie-Josée Queenton au (819) 565-1441.

# La compagnie dépose un projet conforme aux exigences de la MRC



**Jean-François Gagnon**  
jean-francois.gagnon@delhuma.qc.ca  
MAGOG

La compagnie de gestion des matières résiduelles Interstan n'a pas mis une croix sur l'idée d'accroître sa capacité d'entoussement de déchets à Magog. Elle propose un nouveau projet de développement qu'elle affirme conforme en tous points aux exigences de la

MRC de Memphrémagog. Le dépôt de ce nouveau projet a été effectué hier auprès de la direction des évaluations environnementales du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

L'un des principaux points concerne Voir Interstan revient en page A2

Le nombre de tonnes de déchets pouvant être enfouis annuellement par l'entrepris, filiale de Waste Management. Interstan promet de respecter le maximum de 60 000 tonnes prévu dans le plan de

# De plus en plus de victimes de la «drogue du viol»

14/12/05  
La Tribune



hantal Morin, intervenante jeunesse au CALACS de l'Estrie, invite les femmes à faire preuve de vigilance face à la problématique de la drogue du viol qui prend de plus en plus d'ampleur à Sherbrooke.

Inacorn, Jocelyn Riendeau

# Un fléau en hausse dans les hars

Photos: Inacorn/Arstica Gagneau Photomontage: L.A.

# La Tribune reçoit en chansons et en musique

Jonathan Custeau  
SHERBROOKE

C'est un théâtre Grand-bondé qui accueillait, hier pour une deuxième année la soirée de Noël *La Tribune*, au cours de laquelle votre quotidien recevait ses partenaires et ses clients. Roi de soirée flamboyantes et vestimentaux étaient de mise. Le ton d'un souper et d'une soirée musicale remplie de talent.

En ce sens, la directrice de la pulcité et du marketing Suzanne-Ma Landry a agi à titre de chef d'orchestre de la soirée. Elle était très heureuse de profiter de l'occasion pour partager sa passion pour la musique et la culture. Heureux de fraterniser, les clients et partenaires ont été reçus par Louis Boisvert, présidente et éditrice de *La Tribune*. Elle a d'ailleurs souligné qu'«la vitalité de notre quotidien contribue au rayonnement et au développement de l'ensemble de notre communauté».

Pour divertir tout ce beau monde le jeune Olivier Dion, 14 ans, en a surpris plus d'un avec son talent pour la chanson. Interprétant *Le clown*, de Bruno Pelletier, et *This is How a Heart Breaks*, de Rob Thomas, le jeune homme a fait montre d'une puissance vocale étonnante. «Je suis des coups de chant depuis deux ans et demi et mon but est d'en faire une carrière. C'est un *mégafest* quand tu entre sur la scène», a-t-il indiqué après sa prestation.

Deux pages de photos A6 et A7

# Un fléau en hausse dans les bars



**René-Charles Quirion**

rene-charles.quirion@mtbure.gc.ca  
**SHERBROOKE**

explique le porte-parole du SPS, René Dubreuil.

Quatre à cinq établissements sont particulièrement ciblés par cette problématique qui prend de plus en plus d'ampleur.

«Il y a un bar à Sherbrooke qui est particulièrement surveillé. Il n'y a pas encore eu de poursuite ou d'arrestation, mais ça pourrait venir rapidement», explique le porte-parole du SPS.

Les plaintes pour les victimes du GHB, mieux connu sous la «drogue du viol», connaissent une hausse importante à Sherbrooke.

Le Service de police de Sherbrooke confirme qu'il ne se passe pas une semaine depuis le printemps dernier sans qu'au moins une plainte de ce type soit éplorée.

«Nous avons reçu plusieurs plaintes sur la question au cours des dernières semaines. C'est certain que ça peut avoir une incidence directe sur le nombre d'agressions sexuelles à Sherbrooke», Morin.

«La drogue du viol circule dans plusieurs bars de Sherbrooke. Nous entendons parler de plus en plus. Les établissements suspects s'adressent autant aux clientèle dans la vingtaine que dans la quarantaine», mentionne Chantal Morin.

Les enquêteurs du SPS et le CALACS travaillent en collaboration afin de solutionner cette problématique. Au moins une dizaine de femmes qui prétendent avoir été victimes du GHB ont fait appel au CALACS pour obtenir de l'aide.

«Toutes proportions gardées, l'ampleur du phénomène se rapproche de grandes villes comme Montréal ou Québec. Des fioles vides de GHB sont retrouvées régulièrement dans les bars. Il est facile de se la procurer ou d'en fabriquer», soutient Mme Morin.

Dans la lutte à la drogue du viol, les autorités font face à un obstacle majeur: la substance du GHB reste dans le sang de la victime seulement une douzaine d'heures et cause une amnésie partielle.

«Il faut que les femmes viennent porter plainte lorsqu'elles croient avoir été victimes du GHB. Pour faire avancer les enquêtes, il faut recueillir le plus d'informations possibles», signale René Dubreuil.

L'intervenante du CALACS rappelle qu'il est autant de la responsabilité des femmes de se surveiller entre elles qu'à leurs amis masculins de les soutenir pour éviter de telles agressions.

«Il faut prendre collectivement conscience de la problématique. Les femmes doivent demeurer vigilantes, car tous les bars sont visés», estime Mme Morin.

Le CALACS a pu mettre en place des activités de prévention contre la drogue du viol notamment en raison des campagnes de financement organisées par la famille Boisvenu à la suite de l'assassinat de leur fille Julie.

L'escouade Caoutchouc visitera d'ailleurs une trentaine de bars demain soir afin de sensibiliser la population à la problématique de la drogue du viol. Un mini botin des ressources sur la question sera distribué. Des condoms seront aussi remis, afin de promouvoir les relations sexuelles protégées.

Deux pages de photos A6 et A7

Ensuite, Ricky Paquette, à l'âge de 15 ans, a soulevé le toit de l'amphithéâtre avec une musique démentagante. Au son de sa guitare électrique, le jeune homme originaire de Gatineau a puisé dans un répertoire tout ce qu'il y a de plus intéressant pour épater la foule. En plus d'être la tournée des festivals, il compte l'année 2006. Il fera également la même partie des spectacles de St-Hill et de Bob Walsh.

Enfin, le groupe Rhythm Club a fait ses rythmes endiablés, une nuit que qui a soudainement attiré la foule vers le plancher de danse. Et le plaisir ne faisait que commencer... Anj Forrest, Anne-Marie Pilon et R ont aussi offert des performances. C'est donc la sourire aux lèvres que les clients et partenaires de La J bune ont repris le chemin de la maison après une soirée bien remplie.

Chrome vanadium. Poignées

# «Ce n'est pas facile mais je m'accroche»

17 NOV.

## «Ce n'est pas facile mais je m'accroche»

**SHERBROOKE** — Dans le cas de Mme C., l'aide sociale pourrait «économiser» une centaine de dollars par mois si elle réussissait à faire avaler au tribunal que cette jeune femme ne vit pas seule, comme elle le prétend, mais qu'elle forme un couple avec Jean-Pierre.

Mais d'ici-là, cette jeune femme se débat pour ne pas crever de faim et, surtout, pour ne pas sombrer psychologiquement, elle qui est si fragile.

«J'ai été victime de violence et de viols quand j'étais jeune. Les agresseurs étaient dans ma famille. J'essais de m'en sortir. Ce n'est pas facile mais je m'accroche. Je continue de croire que les 30 prochaines années de ma vie peuvent être aussi belles qu'ont été les 30 premières», a-t-elle expliqué à *La Tribune*.

La jeune femme à qui on accorde l'anonymat (comme pour chacune des personnes qui ont accepté de témoigner, pour des raisons évidentes), vit seule. Elle habite dans une maison, en rase campagne. Elle a déjuché un travail à quelques ki-

lomètres de là. Un petit travail à temps partiel pour lequel elle reçoit naturellement un petit salaire. Aussi, elle touche en même temps un peu d'aide sociale, juste de quoi l'empêcher de crever de faim et de froid.

À l'occasion, quand elle se sent menacée ou qu'elle craint l'émergence d'une crise, elle appelle Jean-Pierre. Le jeune homme demeure au village tout près. Il accourt. Il y a même une entente avec la Sûreté du Québec à ce sujet puisque Jean-Pierre peut être là bien avant les policiers.

Le CALACS, auprès de qui Mme C. reçoit de l'aide et du soutien psychologique depuis trois ans, est au courant de toute son histoire, confirme l'intervenante Josée Anctil.

Pour compléter le tableau, il faut savoir que Mme C. et Jean-Pierre, des amis d'enfance, ont déjà formé un couple. Mais ils se sont séparés à l'âge de 17 ans. Jean-Pierre n'en compte pas moins de lui apporter son soutien.

C'est après cette séparation qu'elle a eu recours à l'aide sociale,

l'automne dernier, le ciel lui est tombé sur la tête. Un enquêteur de l'aide sociale s'est penché sur son cas. Il a interrogé les voisins et rencontré les deux «voleurs», du moins c'est ainsi qu'ils se sont sentis à se voir.

### «Le continue de croire que les 30 prochaines années de ma vie peuvent être aussi belles qu'ont été les 30 premières»

«Moi, je peux dire que je n'ai jamais parlé avec quelqu'un d'aussi désagréable et d'aussi agressif de ma vie», rapporte Mme Anctil qui, par son travail depuis une quinzaine d'années au Centre d'aide et de lutte contre les agressions et le racisme sexuel, en a pour l'essentiel vu de toutes les couleurs.

Dans le rapport, on note que l'enquêteur a parlé avec un policier de la Sûreté du Québec. Selon les quelques lignes du rapport, il se serait contenté de lui demander si, d'après lui, Mme C. et Jean-Pierre formaient bien un couple. Le policier a répondu qu'il n'en savait rien. Il n'a pas été questionné sur l'enquête qui fait de Jean-Pierre le premier répondant.

Pour le reste, tout semble reposé sur la fréquence du séjour de l'autonobile de Jean-Pierre dans la cour de Mme C. et dans tous les services qu'il lui rend. Il lui apporte notamment du bois de chauffage. Il effectue une foule de petits travaux. C'est un ami fiable et fidèle. Il se peut aussi que son petit appartement au village, un petit 1 1/2, ressemble trop à un appartement de complaisance. Le plus curieux, c'est qu'ils ont déjà fait face à ce genre d'accusation. Ils se sont défendus et ont obtenu gain de cause devant le tribunal. Il y a deux ans, l'aide sociale revient donc à la charge dans cette affaire.

En novembre 2005, la jeune femme a reçu une réclamation de 9000 \$ pour toutes les sommes d'aide sociale qu'elle a touchées depuis deux ans. En révision, la décision de l'aide sociale a été confirmée.

«C'est toujours le cas. En révision, les décisions sont toujours confirmées», disent en chœur Sébastien Aubé, d'Action Plus, et Me André Colliard, de l'Aide juridique, un avocat qui se voit souvent confier la défense d'assistés sociaux aux prises avec la machine administrative.

En attendant que la cause soit entendue par le Tribunal administratif du Québec, les prestations de Mme C. ont été rétablies, en fonction de l'article 107. Quand une somme est dans le dénuement total, on rétablit les prestations, le temps que le tribunal se prononce. Mais si jamais Mme C. perd sa cause, l'argent versé devra être remboursé.

— Gilles Fiset

### À SUIVRE DEMAIN

Le cas de Richard et Solange